Société Herpétologique de France

POPREPTILE
COMMUNAUTÉ

HEXAGONE ET CORSE

FOIRE AUX QUESTIONS

Retrouvez ci-après les questions les plus fréquemment posées lors de la mise en œuvre du protocole POPReptile. Merci de bien prendre connaissance de ces éléments.
Si vous ne trouvez pas de réponse à vos questions, contactez :

- **Audrey Trochet** (audrey.trochet@lashf.org) pour toute question relative à la mise en œuvre du protocole et l'analyse des données ;
- **Adèle Hurabielle** (geomaticien@lashf.org) pour toute question relative à la saisie de vos données.

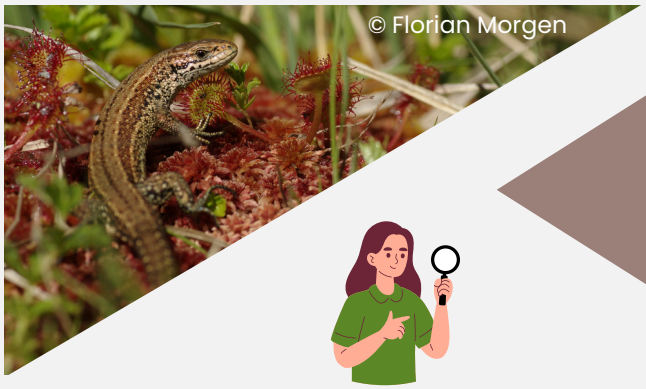
L'ESSENTIEL

OBLIGATOIRE

- Pour chaque passage, prospecter **tous les transects** d'une même aire en 3-4h maximum
- Effectuer **six passages annuels**, avec des conditions optimales à l'observation des cortèges cibles



© Florian Denis


© Florian Morgen

FORTEMENT RECOMMANDÉ

- Avoir au minimum **3 transects** par aire
- Avoir une **cohérence d'habitat** et une exhaustivité des transects, au sein d'une aire
- Prospecter une même aire **tous les ans**

SI POSSIBLE

- Avoir une longueur de transect comprise entre **60 et 150 m** pour chacun d'entre eux
- **Espacer** chaque transect de 50 m
- Mettre en place **4 plaques** sur le transect, espacées de 20 à 50 m
- Maintenir le **même observateur** d'un passage à l'autre et d'une année sur l'autre (ou, à défaut, des observateurs avec le même niveau de connaissances)



© Florian Denis

VERSION 1.3 - Novembre 2026

MISE EN PLACE DU PROTOCOLE

Je souhaite mettre en place un suivi POPReptile, mais je ne sais pas où. Comment faire ?

Nous avons une stratégie d'échantillonnage pour cibler de manière prioritaire des mailles. Quand vous voulez mettre en place un suivi, nous vous mettons en contact avec les coordinateurs régionaux pour vous aiguiller sur les emplacements où mettre en œuvre un nouveau suivi.

Qu'est-ce qu'une aire ?

Une « aire » est une zone géographique d'intérêt que l'on souhaite suivre, incluant plusieurs transects propices aux reptiles, dont l'étendue est définie par la durée totale de la sortie sur le terrain (entre 3h et 4h maximum pour visiter tous les transects d'une aire). Une aire doit être définie avec une certaine homogénéité paysagère (c'est-à-dire que les transects présents au sein d'une aire doivent être similaires en termes d'entité paysagère, par exemple un ensemble de transects en zone bocagère).

Qu'est-ce qu'un transect ?

Un « transect » est défini comme étant un trajet linéaire (souvent une ligne brisée comprise entre 60 et 150 m, adaptable à différents contextes paysagers) sur lequel pourront être placées plusieurs plaques à reptiles. La pose de plaques n'est pas obligatoire, mais si vous souhaitez en mettre en place, nous recommandons d'en installer 4 sur le transect, espacées de 20 à 50 m. L'emplacement des transects est fixé définitivement pour les futurs suivis.
Au sein d'une même aire, les transects sont espacés d'au moins 50 m.

À quel moment dois-je réaliser les passages ?

Les passages sont à réaliser lorsque les conditions météorologiques sont favorables aux reptiles. Lors de journées ensoleillées, évitez les moments trop chauds (> 25°C) en commençant les prospections plus tôt en début de journée. Lors de journées à météorologie variable (alternance nuages et soleil) ou lors d'une journée orageuse, réaliser les prospections tout au long de la journée.
Six passages doivent être réalisés chaque année, sur une temporalité de 1 à 2 mois, de mars à juin, selon un intervalle de 4 jours minimum entre deux passages, pour couvrir l'ensemble des saisons d'activité des reptiles ciblés. Les dates de passages ne sont pas fixes, et sont à définir en fonction des spécificités régionales et des conditions météorologiques. Il est préférable d'étendre la temporalité au-delà des 2 mois plutôt que de faire des passages lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables.

Quelles données dois-je renseigner ?

Lors des passages, pour chaque transect, vous devez renseigner :

- le nom de l'aire et du transect suivi ;
- la date ;
- l'heure de début et l'heure de fin du passage ;
- l'observateur et son expertise associée (débutant, intermédiaire ou expert) ;
- le numéro du passage ;
- l'accessibilité ou non du transect ;
- les espèces observées et leur dénombrement.

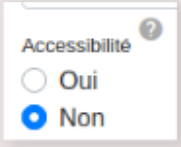
Par ailleurs, sur le premier passage de l'année, nous vous demandons aussi l'état du transect et s'il y a eu des travaux connus (restauration ou dégradation d'habitat, ...).
Si vous arrêtez le suivi pour des raisons de travaux, nous vous demandons de bien renseigner au moins ce premier passage !
Vous avez aussi la possibilité d'indiquer des informations complémentaires facultatives, par exemple le sexe ou le stade de vie pour chaque espèce observée, ou des commentaires.

Qu'en est-il des variables météorologiques ?

Les données météorologiques ne sont plus collectées : en effet, elles étaient inexploitables dues à l'hétérogénéité de la prise de mesure. La SHF étudie la faisabilité d'exploiter la base Météo France, pour avoir des informations uniformes au niveau national.

Un de mes transects est inaccessible (propriété privée, roncier empêchant l'accès, ...), dois-je le sortir de mon suivi ?

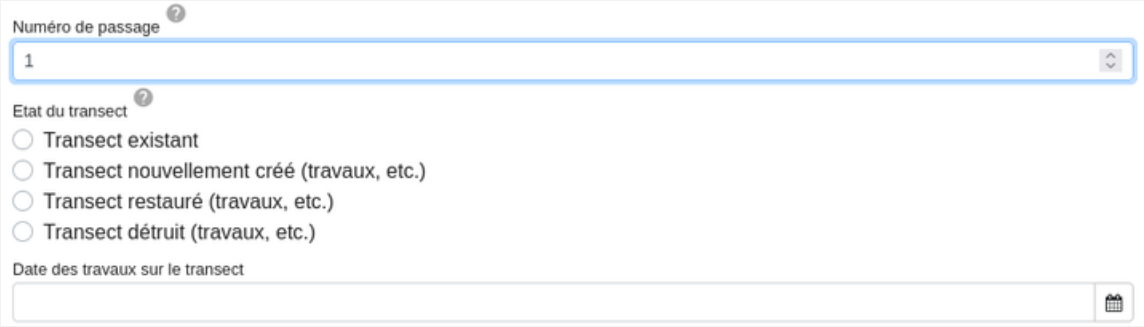
S'il est momentanément inaccessible, vous pouvez l'indiquer au moment de la saisie du passage et le conserver. Il n'est toutefois pas idéal de maintenir le suivi partiel d'une aire. Il conviendra donc de tenter d'obtenir l'autorisation du propriétaire pour l'accès au transect lors des passages suivants. Si vraiment le transect reste inaccessible, alors ce dernier devra être exclu du suivi.



Case à cocher sur le module POPReptile

Un de mes transects est accessible mais dégradé (haie rasée, ...), dois-je le sortir de mon suivi ?

Oui. Étant dégradé, le transect n'est plus considéré comme un habitat favorable à l'observation des reptiles. Généralement, vous vous en rendrez compte lors du premier passage de l'année : c'est à ce moment là qu'il faudra indiquer que le transect a été détruit dans le formulaire de saisie du passage.



Case à cocher sur le module de saisie POPReptile afin de spécifier la destruction du transect

Une fois cette information renseignée, il est inutile de retourner sur ce transect lors des passages suivants. Il conviendra plutôt de tenter de trouver un autre transect potentiellement favorable aux reptiles dans l'aire considérée.
Le transect peut par ailleurs être réintégré au suivi s'il bénéficie d'une restauration (même plusieurs années après). Vous pourrez alors renseigner, là encore, à travers le premier passage, la restauration du transect et la date (si connue) des travaux effectués.

Les tortues ne semblent pas incluses dans le protocole POPReptile, notamment la Cistude d'Europe ou la Tortue d'Herman. Est-ce normal ?

Effectivement, ces taxons ne sont pas ciblés par le protocole communauté POPReptile.

Faut-il laisser les plaques sur les transects d'une année à l'autre ?

Oui, car les individus mettent du temps à s'habituer au nouvel habitat.

Comment optimiser la pose de plaque pour le suivi POPReptile ?

Dans l'idéal, il faut poser les plaques plusieurs semaines à l'avance, avec le même type de matériel pour tous les transects d'une même aire. Il est également recommandé de ne pas disposer les plaques directement au contact du sol.

SAISIE DES DONNÉES DANS GEONATURE

Où saisir mes données POPReptile ?

Désormais, la saisie des données POPReptile se fait exclusivement sous GeoNature. Nous n'acceptons plus la réception de données sous format Excel. Reportez-vous à la section dédiée à la saisie des données sur la page POPReptile du site internet de la SHF pour savoir sur quelle plateforme GeoNature vous êtes invité à saisir vos données (en fonction de votre localisation).

J'ai saisi mes données sur les outils Faune ou dans un outil de saisie des données régional, la SHF peut-elle y avoir accès ?

Seuls les outils GeoNature proposés sur la page dédiée au POPReptile du site internet de la SHF permettent de bancariser proprement les données issues des protocoles POPReptile.

Comment nommer les aires et les transects sous GeoNature ?

La nomenclature suivante est recommandée :

- Nom de l'aire : à votre appréciation. Si vous n'avez pas d'idée, vous pouvez indiquer « DD_lieudit » où « DD » est le numéro de département et « lieudit » le nom du lieu dit (par exemple « 87_VigenSail ») ;
- Nom du transect : « trX_zoneA » où « X » est le numéro du transect et « zoneA » est une information complémentaire (par exemple « tr1_Moulin », « tr2_PelouseSud », etc.).

Avec la bancarisation des données sous GeoNature, ces noms peuvent être modifiés (si et seulement si toutes les données ont été bancarisées sur cet outil).

Je reprends un suivi POPReptile et ne sais pas si l'aire existe, comment procéder ?

Avant de saisir votre aire et vos transects, vérifier si votre aire existe dans la plateforme GeoNature appropriée en :

- faisant une recherche géographique (par recherche de lieu sur la commune d'intérêt) ;
- recherchant l'aire par nom.

Je me suis trompé dans ma saisie : comment la corriger ?

Il existe deux cas de figure :

- **Vous avez la possibilité d'éditer votre saisie.** Pour ce faire, cliquez sur le bouton d'édition de ce que vous voulez corriger. Par exemple, si vous souhaitez faire une correction sur la saisie d'un passage, rendez-vous sur le passage concerné, puis vous verrez le bouton « Éditer le passage » . Vous pouvez alors modifier les informations saisies.



Bouton « Éditer le passage » sur le module de saisie POPReptile

Si le bouton d'édition est grisé, vous ne disposez pas des droits nécessaires. Contactez alors le géomaticien de votre plateforme de saisie.

- **Vous voulez supprimer totalement votre saisie.** En fonction de la plateforme GeoNature sur laquelle vous saisissez, vous pouvez ou non disposer de l'autorisation de suppression des données que vous avez saisies. Si le bouton « supprimer » n'apparaît pas ou est grisé lors de l'édition de vos saisies, vous n'avez pas les droits pour les supprimer. Il faut alors vous rapprocher du gestionnaire de votre plateforme GeoNature. Pour savoir qui contacter, reportez-vous à la page dédiée au POPReptile sur le site internet de la SHF. Indiquez alors ce que vous voulez supprimer (nom d'aire, nom du transect, passage concerné, observation concernée). Si possible, joignez une impression d'écran et/ou l'URL de ce que vous voulez supprimer.



Bouton « Supprimer le passage » sur le module de saisie POPReptile

Je trouve la saisie sur GeoNature très chronophage. Par exemple, c'est pénible de devoir saisir pour chaque transect les différents passages. Est-il prévu des améliorations sur ce point ?

Nous sommes conscients que la saisie des données est chronophage et faisons tout notre possible pour la rendre la plus simple et accessible possible.

Aujourd'hui, le module utilisé sous GeoNature ne permet pas de faire des saisies d'un même passage sur un ensemble de transects, sans devoir retaper les informations. Nous savons pourtant que c'est un cas d'usage très fréquent. Aussi, nous l'avons signalé à la communauté GeoNature pour demander un développement à ce sujet. Nous espérons que cette requête aboutira et permettra de rendre notre outil plus performant et plus facile pour vous.

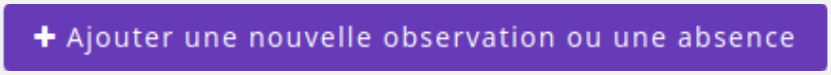
Cependant, si vous désirez accélérer votre saisie, il est recommandé de saisir tous les passages sur un même transect à la suite (et donc d'attendre d'avoir fait les 6 passages demandés pour saisir les données), à l'aide du bouton « enchaîner les relevés ».
Celui-ci permet de saisir tous les passages sur un même transect, en conservant les informations de :

- le jeu de données ;
- l'observateur ;
- l'expertise.

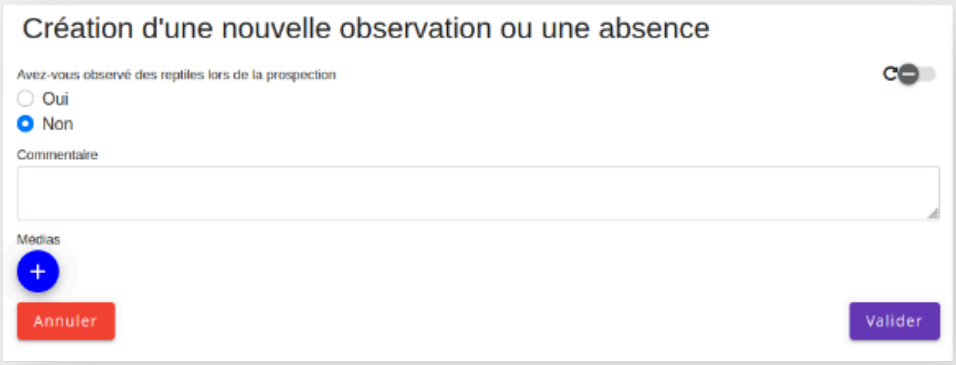
Toutes les autres informations changent, d'un passage à l'autre (date, horaires, accessibilité potentielle, etc) et sont donc à renseigner.

Je n'ai pas détecté de reptiles lors de mon passage, dois-je tout de même le renseigner ?

Oui. Chaque passage, même sans « observation » (un 0 est une observation statistique), doit impérativement apparaître dans les données saisies. Dans GeoNature, nous vous demandons systématiquement, après avoir saisi votre passage, de cliquer sur « Ajouter une nouvelle observation ou une absence » et de saisir une absence.
Un manque d'informations concernant un passage risquerait de rendre vos données inexploitables dans les analyses.



Bouton « Ajouter une nouvelle observation » sur le module de saisie POPReptile



Case à cocher pour spécifier une absence sur le module de saisie POPReptile

Je n'ai pas pu identifier le reptile que j'ai observé à l'espèce : que dois-je saisir ?

Dans nos analyses, nous utilisons uniquement les données à l'espèce.
Il est donc recommandé de saisir à l'espèce. Nous permettons également une saisie au genre, car en fonction des localités, nous pouvons parfois en déduire l'espèce observée.

Si toutefois, vous n'avez pas pu du tout identifier le reptile, nous préférons que vous ne notiez pas le taxon : en effet, une donnée de présence de « *Squamata* » est inexploitable dans nos analyses.

J'ai observé un reptile mais je ne le trouve pas dans la liste des taxons saisissables sur GeoNature : comment procéder ?

Si le reptile n'est pas disponible dans la liste de saisie, c'est que l'espèce n'est pas identifiée comme présente en région, ou pas identifiée comme susceptible d'être rencontrée lors des suivis POPReptile.

Vous pouvez alors nous informer de la présence de ce reptile, en écrivant à **geomaticien@lashf.org** et à **audrey.trochet@lashf.org**.

J'ai observé une espèce qui n'est pas un reptile, lors de mon suivi POPReptile. Dois-je renseigner la donnée ?

Les suivis POPReptile sont dédiés à la détection des espèces de reptiles. Il n'est donc pas possible de renseigner d'autres taxons dans le module GeoNature dédié à ce protocole.
Vous pouvez cependant, si vous le souhaitez, bancariser ces informations auprès d'une structure régionale, dans un jeu de données opportuniste. S'il s'agit d'herpétofaune (amphibiens), vous pouvez aussi demander l'accès au jeu de données opportuniste de la SHF pour saisir vos données dans notre GeoNature.

J'ai vu deux reptiles de la même espèce, mais ceux-ci avaient des sexes / stades de vie différents : comment saisir au mieux ces observations ?

Nous n'utilisons pas les informations de stade de vie ni de sexe dans les analyses. Aussi, s'il est plus simple et plus rapide pour vous de ne saisir qu'une observation et d'indiquer en commentaire les spécificités vues, c'est une possibilité.
Cependant, ces informations pourraient être utiles dans d'autres projets. Or, les champs « commentaires » sont rarement exploités. Les informations de sexe et de stade de vie peuvent être bancarisées plus proprement dans des champs dédiés : si vous avez le temps, il vaut donc mieux saisir une observation par stade de vie et sexe rencontré.

J'ai mis des plaques sur mon transect. Dois-je saisir un relevé pour chacune des plaques ?

L'unité d'étude du POPReptile est le transect. Ainsi, vous devez rassembler toutes les observations vues sur le même transect et les saisir ensemble. Par exemple, pour un transect avec 4 plaques, vous réalisez un passage avec :

- une absence sur la plaque 1 ;
- deux Lézards des murailles sur la plaque 2 ;
- une Vipère aspic et un Lézard des murailles sur la plaque 3 ;
- une absence sur la plaque 4.

Vous saisissez correctement si vous indiquez pour votre passage sur ce transect :

- trois Lézards des murailles ;
- une Vipère aspic.

Je réalise un passage avec deux méthodes de prospection : à vue et par plaque. Dois-je saisir deux passages différents ?

Non, il ne faut saisir qu'un unique passage, avec les deux méthodes de prospection. Toutes les observations doivent être rassemblées.

Je voudrais saisir mes données sur mon téléphone mobile. Est-ce possible ?

Une application est en cours de développement pour pouvoir saisir les données protocolées POPReptile sur téléphone Android.
Elle sera testée en 2026 pour un déploiement visé en 2027. Encore un peu de patience.

Puis-je saisir mes données sur Faune / Naturalist ?

Non, il n'est pas possible aujourd'hui de saisir les données protocolées car il n'existe pas de formulaire spécifique aux suivis POP sur Naturalist. Nous espérons pouvoir les faire développer à terme, mais en attendant, veuillez saisir les données uniquement sous GeoNature.

ANALYSE DES DONNÉES ET VALORISATION DES RÉSULTATS

Comment et quand sont analysées les données recueillies ?

Tous les deux ans, la SHF coordonne les analyses des données POPReptile. Ces analyses permettent d'obtenir les tendances nationales des populations des reptiles de France, tendances actualisées régulièrement grâce à la compilation constante de nouvelles données. Dans certaines régions bénéficiant de suivis réguliers depuis plusieurs années, des tendances régionales sont également obtenues. L'ensemble des données recueillies participe donc à l'obtention des tendances nationales et régionales des reptiles de France hexagonale et de Corse.

Dois-je exporter mes données POPReptile et les envoyer à la plateforme SINP de ma région ?

Il n'est pas nécessaire de faire cette manipulation, car la SHF se charge chaque année de faire remonter les données POPReptile qu'elle gère au SINP national. Les plateformes régionales font de même vers le SINP régional.
Par ailleurs, cela risquerait d'entraîner des doublons, ce qui n'est pas souhaité.